



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail et des solidarités**

Le Mans, le 20 février 2023

Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR)

**LETTRÉ DE COMMANDE
REALISATION DES DIAGNOSTICS
PRE-OPERATIONNELS POUR LE DEPARTEMENT DE LA SARTHE**

Objet : Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement d'un programme AGIR dans le département de la Sarthe.

P/J : Cahier des charges des diagnostics pré-opérationnels AGIR

La présente consultation est organisée conformément à l'article L 2120-1 et R 2122-8 du code de la commande publique dans la perspective de l'élaboration en 2023 d'un diagnostic préalable au déploiement d'un programme **d'accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR)** dans le département de la Sarthe.

Dans ce cadre, vous êtes invité à remettre une offre par retour de mail comprenant :

- une présentation synthétique du candidat ;
- un RIB de votre société ;
- un extrait récent de K bis ;
- vos attestations fiscales et sociales ;
- un mémoire technique décrivant :
 - o la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation ;
 - o la description des livrables devant être produits et les délais associés ;
 - o les moyens humains mobilisés, notamment le nombre et le profil-type des personnes proposées pour la réalisation de la prestation ;
- un budget prévisionnel.

Les documents relatifs à la candidature et à l'offre doivent être adressés **uniquement par voie électronique** à l'adresse suivante : ddets-pisi@sarthe.gouv.fr , et en copie à cyril.plot@sarthe.gouv.fr et cecile.noel-lefebvre@sarthe.gouv.fr.

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- prix de la prestation ;
- méthodologie employée, notamment analyse des sources documentaires et entretiens avec les acteurs locaux de l'intégration ;
- évaluation de l'architecture partenariale existante ;
- préconisation et validation de la nécessité du déploiement d'un programme AGIR au regard du contexte départemental.

La date limite de remise des offres est fixée au **lundi 20 mars 2023 à 23H59**.